

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNE DE BEAUMONT SUR VESLE**

Réunion du 29 septembre 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie à 19h30 sous la présidence de Monsieur TETENOIRE André Maire.

Présents: Mrs TETENOIRE – MICHEL – BERNARD -CHARRIÈRE - DOERR - ECOUTIN –LABBÉ – MACKPAYEN et Mmes TROUSSET – GOULARD

Absents excusés: Mmes BERARDI – LOISEAU et Mrs FOUCHER - LAMORT

Madame Evelyne GOULARD a été nommée secrétaire de séance.

A L'ordre du jour

01 / 08 Délibération n° 3213

**VENTE DE TERRAINS PAS LA COMMUNE
MODIFICATION DU PRIX DE VENTE**

Suite à la Délibération n° 3206 du Conseil Municipal du 08 septembre 2016, concernant la vente, par la commune, de terrains situés dans le lotissement « Les Champs d'Argent » à des propriétaires de ce même lotissement, une réunion s'est tenue le jeudi 22 septembre 2016 en mairie.

Au cours de cette réunion, le prix de vente du m² de terrain, fixé à 20 € par la délibération n° 3206, a été proposé aux futurs acheteurs potentiels. Cependant, après échanges de vues des personnes présentes, il conviendrait de baisser ce prix à 15 € par m².

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide à l'unanimité :

- De baisser le prix de vente de ces terrains à 15 € / m²
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Vu pour être affiché le lundi 03 octobre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.